

Le rôle de la France dans une francophonie dynamique

Déclaration du groupe de la Coopération

La francophonie fait expressément partie des compétences dévolues à la section des affaires européennes et internationales, pour autant, ce thème n'a été que peu traité à ce jour au CESE. Le groupe de la coopération remercie Marie-Béatrice Levaux d'avoir porté ce sujet quelque peu en mal d'attrait en France et en Europe, avec autant de détermination et d'enthousiasme.

La porte est étroite entre les souvenirs de la colonisation, et l'intérêt réel pour un pays d'adopter la langue française avec son héritage culturel, artistique, littéraire et juridique, mais aussi ses valeurs démocratiques et de solidarité : notre langue est un "moyen d'accès à la modernité" selon la charte de la Francophonie, qui est un concept que la France n'aurait pas pu créer elle-même.

Le rayonnement de la France et celui de la francophonie sont liés mais obéissent à des logiques différentes. Le temps des impérialismes, de la «France, mère des arts, des armes et des lois» chère à Du Bellay, est révolu.

Alors, revoir le rôle de la France dans une francophonie dynamique, est une initiative qui intervient dans un contexte international favorable, et notre groupe soutient les seize recommandations ambitieuses de l'avis :

- Le renforcement de la francophonie institutionnelle et la création d'un ministère de plein exercice sont essentiels pour notre diplomatie et pour notre économie ; n'oublions pas que la langue du commerce est d'abord celle du client !
- profiter du Brexit pour mieux affirmer le français comme langue de travail, la France est bien trop timide !
- De même, soutenir la relance des jeux de la francophonie et y envoyer nos meilleurs athlètes,
- Renforcer des actions en faveur du numérique francophone : il faut préparer le jour où nous disposerons de traducteurs instantanés,
- Enfin, l'avenir de la francophonie c'est aussi l'affirmation des femmes, trop souvent tenues à l'écart de la formation. Léopold Sédar Senghor affirmait qu'une meilleure connaissance du français entraînerait des progrès dans toutes les disciplines, tout en souhaitant le maintien de l'appui de la France.
- Dans le fil de l'ODD n°4, il faut donner mandat à l'OIF pour que son action soit plus orientée vers la formation et l'éducation.
- Pour toutes ces raisons, la France devra revoir sa politique de visas pour ne pas bloquer les échanges universitaires, professionnels, culturels et sportifs.

Pour conclure, la coopération est l'essence même de la Francophonie ; quand un pays rejoint la communauté francophone, il épouse naturellement les valeurs de solidarité et d'entraide qu'elle défend.

Abdou Diouf disait que «c'est précisément parce que l'avenir de la Francophonie n'est pas tracé d'avance, qu'il nous appartient de l'écrire »: c'est pourquoi, le groupe de la coopération a voté l'avis.